



Commune
FROLOIS

CR réunion du Conseil Municipal du 08 04 2008

Secrétaire de séance : Stéphane Boeglin

Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine	✓		
DUMAS	Patrick	✓		
EUSTACHE	Marie-Hélène	✓		
FERRY	Gérard	✓		
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique	✓		
PONSOT	Christelle		⊖	Procuration donnée à S. BOEGLIN
POTIER	Thierry	✓		
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole	✓		

ORDRE DU JOUR :

1. Vote du budget primitif 2008 de la commune
2. Vote des taux d'imposition
3. DCM pour échange et vente de terrain suite à l'enquête publique
4. Vote du budget primitif 2008 pour l'assainissement
5. Affectation des résultats pour l'assainissement
6. Affectation des résultats pour la commune

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

1. Budget primitif de la commune pour 2008

M. COLIN présente successivement le budget primitif de fonctionnement et d'investissement de la commune pour l'année 2008. Il est ensuite soumis au vote.

Vote à main levée

Résultats : Nombre de vote exprimés : 15

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 4 (TILLARD - EUSTACHE - CANALS - HARDEL)

Le budget primitif est adopté.

2. Taux d'imposition de la commune pour 2008

M. COLIN présente les taux d'imposition actuels de la commune :

- Taxe d'habitation : 7.51 %
- Taxe foncière (bâti) : 8.70 %
- Taxe foncière (non bâti) : 23.44 %
- Taxe Professionnelle : 13.31 %

Après discussions, Monsieur COLIN propose d'augmenter la taxe d'habitation et les taxes foncières de 2.5 % et de laisser inchangée la taxe professionnelle, soit pour 2008 :

- Taxe d'habitation : 7.70 %
- Taxe foncière (bâti) : 8.92 %
- Taxe foncière (non bâti) : 24.03 %
- Taxe Professionnelle : 13.31 %

La proposition est soumise au vote.

Vote à main levée

Résultats : Nombre de vote exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. DCM pour échange et vente de terrain suite à l'enquête publique

M. COLIN explique que le dossier est à ce jour incomplet et propose de remettre cette délibération à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

4. Budget primitif pour l'assainissement de la commune pour 2008

M. COLIN présente successivement le budget primitif de fonctionnement et l'investissement pour l'assainissement de la commune pour l'année 2008. Il est ensuite soumis au vote.

Vote à main levée

Résultats : Nombre de vote exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le budget primitif pour l'assainissement est adopté à l'unanimité.

5. Affectations des résultats pour l'assainissement

M. COLIN propose l'affectation suivante des résultats :

- Le transfert de l'excédent de fonctionnement de 48 288.05 € au compte 002
- Le transfert de l'excédent d'investissement de 10 183.97 € au compte 001

La proposition est soumise au vote.

Vote à main levée

Résultats : Nombre de vote exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'affectation des résultats pour l'assainissement est adoptée à l'unanimité.

6. Affectations des résultats pour la commune

M. COLIN propose l'affectation suivante des résultats :

- Le transfert de l'excédent de fonctionnement de 104 056.95 €
 - A hauteur de 47056,95 € au compte 002
 - A hauteur de 57 000,00 € au compte 1068
- Le déficit d'investissement reste inchangé à 151 351, 76 € au compte 001

La proposition est soumise au vote.

Vote à main levée

Résultats : Nombre de vote exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'affectation des résultats pour la commune est adoptée à l'unanimité.

M. COLIN lève la séance.